



DOSSIER DE PRESSE

RENTRÉE SCOLAIRE 2019-2020: VISITE DES TRAVAUX DANS LES LYCEES



Rentrée scolaire 2019: Le Président de Région et les conseillers régionaux visitent les lycées de Guadeloupe

Dans le cadre de la rentrée scolaire 2019, le Président de la Région Guadeloupe, Ary Chalus, ainsi que les conseillers régionaux entameront un cycle de visite des lycées :

Le mardi 3 septembre 2019

08h30 : Lycée Charles COEFIN de Baie-Mahault

10h00 : Lycée DELGRES du MOULE

Le mercredi 4 septembre

9h00 : Lycée de Pointe-Noire

11H30 : Lycée Raoul NICOLO de Rivière des Pères

La Collectivité régionale y a réalisé des travaux d'entretien visant à assurer la sécurité, à améliorer le cadre de vie ainsi que les conditions de travail des élèves et du personnel administratif.

Ainsi, le montant global des interventions régionales dans l'ensemble des établissements pour la rentrée scolaire 2019 s'élève à 11 093 298 €

Les conseillers régionaux seront mobilisés et présents aux côtés des chefs d'établissement de l'ensemble des lycées publics de l'archipel, afin d'accompagner les élèves, les parents et le personnel encadrant. Cette présence témoigne de la volonté de la Collectivité d'être à l'écoute des besoins des citoyens pour réagir rapidement et efficacement, ceci dans l'intérêt général.

Le Président de Région ainsi que l'ensemble des conseillers régionaux souhaitent une bonne rentrée ainsi qu'une année scolaire studieuse à l'ensemble des élèves et des personnels des lycées de Guadeloupe.



Construire l'avenir de nos enfants à travers l'éducation est une noble tâche et une responsabilité importante qui ne s'effectue pas sans difficultés. La Région Guadeloupe est consciente de ces nouveaux défis à relever.

C'est la raison pour laquelle le budget consacré aux politiques d'éducation occupe le troisième rang des dépenses de la Collectivité Régionale juste après le budget de la formation professionnelle et apprentissage.

Pour cette rentrée 2019, près de 22 millions d'euros ont été consacrés à ce poste de dépenses regroupant les dotations principales de fonctionnement, la réalisation d'opérations de rénovation et de petits aménagements des lycées pour renforcer la sécurité des établissements ainsi que l'acquisition d'équipements, de matériels pédagogiques, d'équipements numériques..

En qualité d'autorité de gestion, nous consacrons aussi 23 millions d'Euros du Fonds Européen pour le Développement Rural (FEDER) pour la réalisation de 18 opérations de confortement parasismique des écoles sur une période de 3 ans.

L'éducation n'a pas de prix parce que la jeunesse est notre priorité. Elle est notre principale ressource, la plus précieuse, sur laquelle repose l'avenir de notre archipel.

Ary CHALUS



En ma qualité de Présidente de la commission éducation, c'est avec un plaisir renouvelé que je m'adresse à vous dans le cadre de cette rentrée scolaire 2019-2020.

La direction des lycées dirigée par Mr TYNDAL Philippe a procédé aux travaux suite aux rencontres bilatérales organisées avec les chefs d'établissements et conformément aux besoins exprimés.

Nous sommes satisfaits du chemin parcouru à ce jour et continuerons à travailler en équipe afin de fournir à nos jeunes Guadeloupéens les conditions optimales favorisant leur réussite. Ainsi, les visites que nous programmons seront ainsi l'occasion de constater l'avancée des travaux et la progression des fournitures en équipements.

En ma qualité de mère de famille et d'enseignante je souhaite une très bonne rentrée aux chefs d'établissement, aux enseignants, aux élèves mais aussi aux parents. La région Guadeloupe met et mettra tout en œuvre pour contribuer à la réussite de nos lycéens.

Bonne année scolaire à tous et vous lycéens restez focalisé sur votre objectif.

Gersiane BONDOT-GALAS

Avec la volonté de fournir une toujours plus grande qualité de service à la communauté scolaire dans les lycées, la région mène tout au long de l'année les opérations d'entretien et d'amélioration du cadre de vie des lycéens. Au cours des grandes vacances scolaires les plus gros chantiers sont réalisés et permettent d'aborder une nouvelle année dans les meilleures conditions de réussite des jeunes guadeloupéens.

L'objectif pour la collectivité régionale réside dans la programmation des travaux dans les établissements scolaires élaborée en étroite concertation avec les chefs d'établissements.

Pour l'exercice 2019, les besoins recensés s'élèvent à 11 millions d'euros répartis sur les 24 établissements correspondant à un investissement moyen de plus de 400 000 € par établissement avec un niveau d'intervention allant de 51000 € (pour le micro lycée) à plus de 900 000 € (pour le lycée Hyacinthe BASTARAUD). Ainsi, cette année un accent particulier est porté sur la mise en conformité des locaux et la rénovation de l'équipement des cuisines.

Pour valoriser l'entretien des locaux et la maintenance des équipements, la région octroie aux établissements les moyens d'intervenir directement grâce à une dotation de vétusté pour un montant total de 777 570 €.

En outre, pour répondre aux améliorations pédagogiques liées aux équipements, la région porte une attention particulière à répondre aux besoins des lycées. Ainsi elle a attribué plus de 1,2 millions d'euros de matériels et de mobiliers. Cette dotation sera complétée par une subvention d'équipement de plus de 1 million d'euros pour l'ensemble des établissements. A ce titre, elle soutiendra l'acquisition d'équipements spécifiques nécessaires aux formations techniques menées par les établissements scolaires.

Par ailleurs, la région Guadeloupe poursuit l'adaptation des établissements aux besoins numériques tant par la mise en place de connexions haut débit que par le renouvellement du parc informatique. Elle s'est ainsi dotée d'un pôle « systèmes d'information des lycées » durant l'année scolaire 2018/2019 qui a pu résoudre près de 200 problématiques liées à l'usage de l'informatique dans les lycées.

Les déploiements réalisés durant cette année scolaire ont généré une dépense d'investissement en matériels informatiques (ordinateurs, imprimante 3D, photocopieurs,, etc...) de près de 400 000 €. L'investissement programmé pour l'année scolaire 2019/2020 est estimé à 3,3 millions d'euros qui porteront notamment sur l'acquisition de plus de 2000 postes informatiques, d'une centaine de vidéoprojecteurs et de dizaines de serveurs de virtualisation.

Enfin, les opérations de désenclavement numérique de 28 lycées (publics et privés) visant à raccorder ces établissements avant janvier 2020 avec un débit de 200 Mbits/s ont démarré. Ces raccordements couteront plus de 200 000 € à la collectivité régionale.

SUBVENTION D'EQUIPEMENT ET COMMANDE DE MATERIEL : 2 455 757 €

STRATEGIE D'EQUIPEMENTS :

Pour l'année scolaire 2019-2020, la collectivité régionale met en œuvre le déploiement des équipements et matériels suivants :

- Acquisition de matériel réseau pour la mise en place du SI du LGT de Baimbridge pour un montant global de 22 863 € ;
- Acquisition de 17 serveurs de virtualisation pour un montant global de **122 383 €** ;
- Acquisition et installation de 100 vidéoprojecteurs de dernière génération pour un montant global de **236 688 €** ;
- Acquisition de 40 ordinateurs de type IMAC pour un montant global estimatif de **200 000 € en 2019 et 600 000 € sur 3 ans** ;
- Acquisition de 2 250 postes informatiques pour un montant global de **2 465 532 € en 2019 et 4 830 000 € sur 3 ans** ;
- Acquisition de matériel pédagogique numérique (scanner et imprimantes 3D, découpeuses laser, banc d'essai AEV, machine à mesurer tridimensionnelle) pour un montant global de **236 000 € en 2019 et 536 000 € sur 3 ans**
- Soit un investissement de la collectivité régionale sur la prochaine année scolaire minimum programmé de **3 283 466 €**

SUBVENTION SPECIFIQUE (VETUSTE) DES LYCEES PUBLICS : 777 570 €

ENGAGEMENTS TRAVAUX D'ENTRETIEN ET ADAPTATION PEDAGOGIQUE : 7 573 765 €

PROGRAMME DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET ADAPTATION PEDAGOGIQUE : 11 093 298 €

DESENCLAVEMENT NUMERIQUE :

La commission permanente a décidé le 14 Août 2019 d'autoriser le président de Région à signer les marchés et tous les actes nécessaires à l'exécution de l'opération de mise en place d'accès internet dans 28 lycées (22 publics et 6 privés) d'un budget global de **212 800 €HT**(travaux de raccordement uniquement).

Les travaux relatifs au raccordement des établissements débuteront avant janvier 2020 avec un débit de 200 Mbits/s symétriques pour tous les lycées concernés à l'exception du lycée Hyacinthe Bastaraud de Marie-Galante qui bénéficiera d'un débit de 100 Mbits/s symétriques.



*Afin de relayer l'information au plus grand nombre,
la collaboration de votre média est vivement souhaitée.*

www.regionguadeloupe.fr   RegionGuadeloupe

 CRGuadeloupe  Région-Guadeloupe

www.regionguadeloupe.fr   RegionGuadeloupe

 CRGuadeloupe  Région-Guadeloupe